

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS KILANI
COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS (COP)
PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES



SOMMAIRE

I- Adhésion de l'ETPK au Pacte Mondial des Nations Unies	3
1- Préambule.....	3
2- Lettre d'Adhésion de L'ETPK Au Pacte Mondial Des Nations Unies	4
3. Renouvellement de l'adhésion de l'ETPK au Pacte Mondial Nations Unies.....	5
4 – Déclaration de soutien contenu de l'ETPK :.....	6
II- Présentation Générale de l'Entreprise de Travaux Publics KILANI :.....	8
1- Présentation de l'ETPK :	8
2- Domaine d'application :	10
3- Un Partenaire Confirmé dans le domaine du BTP.....	11
4- Un Partenaire Certifié :	13
5- La Responsabilité Sociétale des Entreprises (R.S.E) de l'ETPK :	14
III- Description des Actions :	17
1- Les droits de l'homme :	17
1.1- Ressources Humaines	17
1.2- Formation :.....	18
2- Droit de Travail :.....	18
3- Environnement :.....	19
4- Lutte contre la corruption :	20

I- Adhésion de l'ETPK au Pacte Mondial des Nations Unies

1- Préambule

L'Entreprise de Travaux Publics KILANI a signé le 20 juin 2017, son contrat d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies pour le développement durable de l'entreprise.

L'adhésion de notre entreprise à ce pacte, nous permet de s'engager sur la voie de développement durable et de mettre en place les mécanismes requis pour rétablir la confiance entre le citoyen et l'administration.



Signature de la lettre d'adhésion au Pacte Mondial Nations Unies par la présence de l'experte Mme Dupuis Magui, mandatée par l'Union Européenne pour la mise en marche de la composante 2 (RSE) du programme PGE-Gabès, et du comité RSE à Entreprise KILANI.

2- Lettre d'Adhésion de L'ETPK Au Pacte Mondial Des Nations Unies

S.A.R.L. au Capital 10.906,700DT
M.F. 003613 N/A/M/000



Route de Médenine BP59-6000 Gabès
Tel : 75 392 200 / Fax : 75 392 047
E-mail : info@kilanientreprise.com
Site Web : www.kilanientreprise.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS KILANI

Gabès, le 12 Juin 2017

H.E. António Guterres

Secrétaire Général Nations Unies

New York , NY 10017

U.S.A.

Objet : Lettre d'Adhésion au Global Compact des Nations Unies.

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'Entreprise de Travaux Publics KILANI soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable, Entreprise de Travaux Publics KILANI fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (C.O.P.), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créés par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact.

Cette C.O.P. contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prise ou planifiée pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, à nos salutations les meilleures.

Le Directeur Central

Ridha KILANI



3. Renouvellement de l'adhésion de l'ETPK au Pacte Mondial Nations Unies

Entreprise de Travaux Publics KILANI

Overview | Getting Started | Contacts | Logo Requests | COPs | Draft COPs | Action Platforms | Level of Engagement

[Edit your organization's profile](#)

Organization Details

Participant ID	114881
Status	Active
Engagement Manager	Support Team
Participant since	2017-06-20
COP Due Date	2018-09-18
Organization Type	SME
Invoice Date	Organization currently has no invoice date
Parent Organization	No parent UNGC Organization was identified
Ownership	Privately Held
Revenue Bracket	less than USD 50 million
Revenue	\$5,250.00
Level of Engagement	Signatory Level
Sector	Oil Equipment, Services & Distribution
Employees	120
Country	Tunisia
Letter of Commitment	lettre_12.06.20170001.pdf

Contact Information

Highest Level Executive	Mr. Ridha Kilani
Contact Point	Mrs. Bouenba Imen

Exclusionary Criteria

Revenue from tobacco	No
Revenue from landmines	No

Local Network Tunisia

Please contact your Local Network with any questions or concerns regarding your participation in the Global Compact.

Contact Person	Mrs. Ines M'hissen
Profile	Local Network Tunisia

4 – Déclaration de soutien contenu de l'ETPK

S.A.R.L. au Capital 10.906,700DT
M.F. 005613 N/A/M/000



Route de Médenine BP59-6000 Gabès
Tel : 75 392 200 / Fax : 75 392 047
E-mail : info@kilanientreprise.com
Site Web : www.kilanientreprise.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS KILANI

DECLARATION DE SOUTIEN CONTENU DE LA PART DE LA DIRECTION GENERALE

A Nos Parties Prenantes :

On est heureux de confirmer que l'Entreprise De Travaux Publics Kilani (E.T.P.K.) retière son soutien envers les dix principes du Global Compact des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, des droits de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons les actions que nous mettons en œuvre pour améliorer constamment l'intégration du Global Compact et de ses principes à la stratégie, à la culture et aux opérations journalières de notre entreprise.

Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes par le biais de nos principaux canaux de communication.

Bien sincèrement,



Directeur Central

Ridha KILANI

LES DIX PRINCIPES DU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES :

Droit De l'Homme

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatifs aux droits de l'homme ; et

Principe 2 : à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Droits De Travail

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter et à contribuer à la liberté d'association et droit de négociation collective ;

Principe 4 : à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 : à l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement ;

Principe 8 : à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

Principe 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte Contre La Corruption

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

II- Présentation Générale de l'Entreprise de Travaux Publics KILANI :

1- Présentation de l'ETPK :

Installée à GABES, l'Entreprise de Travaux Publics KILANI est considérée parmi les meilleures entreprises du pays spécialisée dans les travaux d'aménagement hydro agricole, des ouvrages de génie civil, ainsi que les travaux pétroliers. Grâce à une expérience de plusieurs années, un personnel compétent et des équipements modernes de haute technologie, elle constitue un soutien au développement du pays par ses projets dans l'équipement et l'aménagement de territoire.



L'Entreprise de Travaux Publics KILANI - ETPK a mis en œuvre un système de management de la qualité et elle est attestée que son système de gestion correspond à l'exigence de la norme ISO 9001 : 2008.

IQNET Certificate Number: DE-430434 QM08

Date de certification : 20-07-2009

Standard : ISO 9001:2008

Partner / Organisme de certification : DQS (Allemagne)



THE INTERNATIONAL CERTIFICATION NETWORK

CERTIFICATE

IQNet and
DQS GmbH Deutsche Gesellschaft zur Zertifizierung von Managementsystemen
hereby certify that the company

Entreprise De Travaux Publics Kilani - ETPK

Route de Medenine - B59
6000 Gabès
Tunisie

has implemented and maintains a **Quality Management System**.

Scope:

Execution of civil works, oil platforms, earth works, roads, engineering structures,
hydraulic network installation and development works of perimeters

Through an audit, documented in a report, it was verified that the management system
fulfills the requirements of the following standard:

ISO 9001 : 2008

Valid from 2015-09-24
Valid until 2018-09-14
Date of certification 2015-09-24

Registration number: DE-430434



Michael Drechsel
Michael Drechsel
President of IQNet

G. Blechschmidt
Götz Blechschmidt
Managing Director of DQS GmbH



IQNet Partners:

AENOR Spain AFNOR Certification France AIB-Vinçotte International Belgium APCER Portugal CCC Cyprus
CISQ Italy CQC China CGM China COS Czech Republic Cro Cert Croatia DQS Holding GmbH Germany
FCAV Brazil FONDONORMA Venezuela ICONTEC Colombia IMNC Mexico Inspecta Certification Finland INTECO Costa Rica
IRAM Argentina JQA Japan KFQ Korea MIRTEC Greece MSZT Hungary Nemko AS Norway NSAI Ireland PCBC Poland
Quality Austria Austria RR Russia SIGE Mexico SII Israel SIQ Slovenia SIRIM QAS International Malaysia
SQS Switzerland SRAC Romania TEST St. Petersburg Russia TSE Turkey YUQS Serbia
IQNet is represented in the USA by: AFNOR Certification, CISQ, DQS Holding GmbH and NSAI Inc.

* The list of IQNet partners is valid at the time of issue of this certificate. Updated information is available under www.iqnet-certification.com



CERTIFICATE



This is to certify that



Entreprise De Travaux Publics Kilani - ETPK

Route de Medenine - B59
6000 Gabès
Tunisie

has implemented and maintains a **Quality Management System**.

Scope:

Execution of civil works, oil platforms, earth works, roads, engineering structures,
hydraulic network installation and development works of perimeters

Through an audit, documented in a report, it was verified that the management system
fulfills the requirements of the following standard:

ISO 9001 : 2008

Certificate registration no. 430434
Valid from 2015-09-24
Valid until 2018-09-14
Date of certification 2015-09-24



DQS GmbH

G. Blechschmidt
Götz Blechschmidt
Managing Director

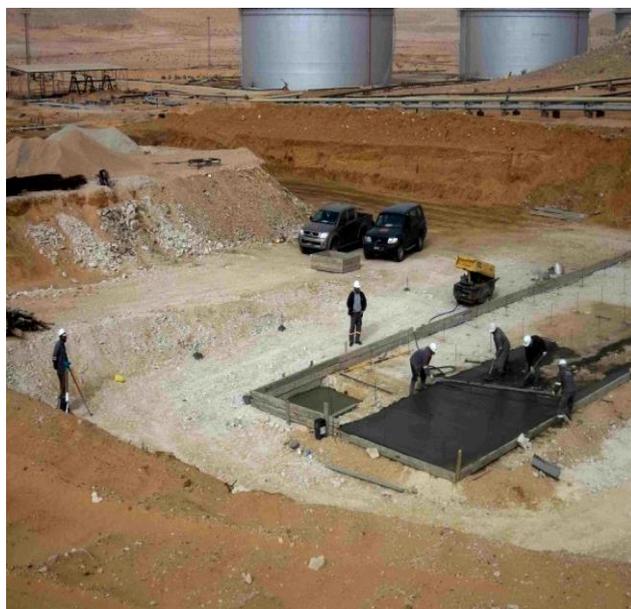
Accredited Body: DQS GmbH, August-Schanz-Straße 21, 60433 Frankfurt am Main
Administrative Office: DQS MAGHREB, Avenue Hédi Noura, Immeuble le Forum, bureau 3-4, Ennasr II -
2037 Ariana, Tunisia



2- Domaine d'application :

L'Entreprise a pour objet principal l'exécution des Ouvrages de Génie Civil, de Plateformes Pétrolières, Revêtement Routiers, Ouvrages d'Art, Pose de Canalisations et Aménagement Hydro-agricole, Bâtiment, travaux de construction, la création d'Oasis (pose Conduite), l'adduction d'eau Potable, la construction des réservoirs, la sauvegarde des Oasis (pose de Conduites et Drainage), Le Terrassement routier, les V.R.D., location d'Engins de terrassement pour Compagnes sismiques. L'Entreprise KILANI, a progressivement étendu son champ d'action dans tout le territoire tunisien (travaux pétroliers, génie civil), est devenue un acteur important sur un marché connu par son dynamisme accru.





3- Un Partenaire Confirmé dans le domaine du BTP

Créée en 1947, l'Entreprise de Travaux Publics KILANI est l'une des doyennes du secteur de la construction en Tunisie. Un regard rétrospectif permet à quiconque de se rendre compte de ses empreintes dans l'édification du pays, les régions du Sud en particulier. En plus de 63 ans, que de chemin parcouru ! Ses réalisations au fil des ans le prouvent et ses références lui confèrent une position enviable.

Grâce à un savoir-faire de qualité, des compétences reconnues, un encadrement mobilisateur et des équipements à la hauteur de ses missions et de ses ambitions, cette

Entreprise qui se rajeunit par du « sang neuf » a conforté ses positions et a enregistré une croissance soutenue grâce aux différents atouts dont elle dispose.

Ses acquis en termes de compétences et de savoir-faire témoignent de l'essor qu'elle a eu au fil des ans. Aujourd'hui, elle peut se targuer d'être présente sur tout le territoire et de pouvoir exporter ses services vers l'Afrique (en Lybie et au Mali dans le domaine des aménagements hydro agricoles).



4- Un Partenaire Certifié :

Après un long chemin parcouru avec l'ensemble de son personnel et de ses partenaires, l'entreprise a réussi à atteindre ses objectifs de mise en place d'un système de management de la qualité, et c'est grâce à une mobilisation de tous les instants, vers la satisfaction permanente de ses clients et vers le développement des compétences de ses ressources humaines, que l'entreprise KILANI a pu se hisser au niveau de l'élite du tissu industriel tunisien qui, comme elle, a parié sur la qualité de ses services et de ses produits pour répondre aux besoins et aux exigences de sa clientèle locale et internationale. Cette certification obtenue le 20 juillet 2009, à l'issue d'un audit réalisé par l'organisme de certification allemand DQS, couvre l'ensemble des activités de l'entreprise.

D'une façon générale, ETPK intervient dans tous les domaines qui touchent aux travaux publics et aux services annexes.

Pour réaliser tous ces services, ETPK s'est donnée pour objectif d'opérer strictement dans des conditions d'hygiène et de sécurité qui répondent aux standards et aux normes internationales. En effet elle a inclus dans sa politique générale, une forte implication hygiène, sécurité et environnement.

Forte de ses 63 ans d'existence, l'entreprise a su jouir de la confiance de ses clients aussi prestigieux que diversifiés tel que : la société ENI BV TUNISIA, la SITEP, la STEG, WINSTAR, CGG, SERGAZ & plusieurs commissariats régionaux de développements agricole (CRDA)....

Elle a déjà commencé à s'ouvrir sur l'export, vers les pays africains frères grâce à sa filiale, KILANI INTERNATIONAL par laquelle elle essaye de s'introduire dans tous les domaines y compris celui de l'Exportation des services, et de contribuer conformément à l'orientation stratégique de notre Développement économique.

5- La Responsabilité Sociétale des Entreprises (R.S.E) de l'ETPK :

Actions Réalisées :

- Signature de l'adhésion au Pacte Mondial Nations Unies le 20 Juin 2017.
- Reconstitution du site web de l'ETPK en 2017.
- Financement d'actions sociales et sociétales dans les différents sites (culture, sport, association, éducation,...).
- Participation de l'ETPK à la 7^{ème} édition du Sommet Tunisien de Huile & gas.



- Des actions de communications avec nos parties prenantes telles qu'ENI Tunisia B.V.,...
- Participation au projet de gouvernance Environnementale « PGE » à Gabès financé par l'Union Européenne.
- Mise en place des affiches sécurités dans le parc / administration de l'ETPK.
- Participation d'un représentant du comité RSE dans la chaine Radio Tataouine pour une interview en direct concernant la mise en marche de la RSE dans l'ETPK et les points réalisés.



- Consultation de quelques bureaux d'études spéciales dans le domaine tel qu'Expertise France, Pacte Mondial Tunisie, IRSET.
- Mise à niveau de notre système de gestion de la qualité ISO 9001/2008 vers v 2015
- Mise en place d'un système de gestion intégré conforme à ISO 45001 v2018 & ISO 14001 v 2015 (processus initié).

L'Entreprise KILANI vise à :

- ❖ Formaliser et mettre en œuvre sa politique RSE en matière de développement durable.
- ❖ Déployer un système de management RSE.

Gabès, le 27 oct. 2016

Participation de l'ETPK à la journée d'information sur les différents principes et aspects pratiques de la responsabilité sociale des entreprises « RSE » pour soutenir l'activité industrielle a Gabès.

Cette journée s'inscrit dans le cadre du cadre du projet d'appui à la gouvernance environnementale locale de l'activité industrielle dans la région de Gabès financé par l'Union Européenne « U.E. ».



Ce séminaire ouvert aux medias, institution civile ; entreprises industrielles publiques et privés et aux administrations visant à introduire la RSE par des experts de la commission européenne dont 5 à 7 institutions de la région de Gabès afin de former un cluster RSE.

Parmi les points traités dans ce séminaire :

- Les objectifs du Pacte Mondiale
- Les 10 principes du Pacte Mondial
- Les niveaux d'engagement et les avantages
- Les types de la communication sur les progrès (C.O.P/ C.O.E)

+ Tunis, le 22 Février 2018

Participation de l'ETPK au séminaire de formation sur les nouveautés du Pacte Mondial qui a eu lieu à Tunis le 22 Fév. 2018. Il a été organisé par le Pacte Mondial Tunisie et l'IRSET.



 Tunis, le 15 Mars 2018

Participation de l'ETPK à la session de formation au nom « comment rédiger une communication On Progress / engagement (COP/COE) » qui a eu lieu le 15/03/2018 à CITET

Cette formation est organisée et animé par les points de contact du réseau local Pacte Mondial Tunisie dont le contenu été :

- Définitions du Pacte Mondial et ces 10 principes.
- La différenciation des types COP.
- Formation de la COP et description des actes et mesure des résultats.
- Comment soumettre une COP.
- Délais de soumission, de Grâce et des lettres de grâce.

III- Description des Actions :

1- Les droits de l'homme :

Principe1 : promouvoir et respecter la protection du droits international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence.

Principe2 : veiller ce que l'ETPK ne se rend pas complice de violation des droits de l'homme.

1.1- Ressources Humaines

- Les ressources humaines au sein de l'ETPK sont l'un des piliers de l'entreprise nécessitant le bon fonctionnement des processus du système qualité de l'entreprise, et ils sont suivis, évalués, réorientés et améliorés dans le cadre de l'investissement et d'exploitation.
- Diversité de poste pour les femmes dans des postes de responsabilités.
- En 2017, l'effectif de l'ETPK compte 277 employés dont 19 cadres et 17 agents de maitrise et 241 agents d'exécution. La masse salariale évolue selon l'évolution du nombre de projet existant sur chantier.

- L'ETPK ait l'approche communicative afin de réaliser ses engagements en termes de responsabilité sociale, dont la priorité est à ces personnels et aux compétences locales. Ceci est fondé sur l'écoute, le dialogue et la compréhension de leurs besoins ainsi que de leurs attentes.
- Plus de 70 ans de son parcours professionnel, l'entreprise Kilani a réussi de concrétiser ces compétences en assurant toujours à :
 - ➔ Gagner la confiance des clients en satisfaisant leurs aspirations.
 - ➔ Achever les projets dans les délais prédéfinis.
 - ➔ Assurer la qualité à travers l'organisation parfaite et l'autocontrôle.
 - ➔ Développer les connaissances et les compétences des personnels et améliorer le système de sécurité professionnel.

1.2- Formation :

L'ETPK établi un plan de formation chaque fin d'année même on peut ajouter des formations selon les besoins du client que ce soit pour les cadres ou agents d'exécutions.

2- Droit de Travail :

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter et à contribuer à la liberté d'association et droit de négociation collective ;

Principe 4 : à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

Principe 5 : à l'abolition effective du travail des enfants ; et

Principe 6 : à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Pour l'amélioration des conditions de travail dans l'ETPK et soutenir d'avantage la santé et la sécurité professionnelle, Entreprise Kilani compte à :

- Tenir les séances de formation SST.
- Encourager les personnels en choisissant le meilleur employé chaque semaine et en lui accordant une prime et un certificat de satisfaction client.

- Réalisation des réunions SST afin d'analyser les causes réelles de l'incident pour pouvoir bien prendre les mesures nécessaires.
- Sensibilisation journalière des ouvriers en matière SST avant de commencer le travail.
- S'informer sur les réglementations et les directives nationales et internationales en matière de gestion des risques SST.
- Se doter d'un système de management, prenant en compte les risques SST et incluant une direction RH.
- Intégration des parties prenantes dans la bonne gestion de la SST.
- Se donner les moyens matériels et immatériels pour mieux appréhender les risques SST et garantir la communication interne en RSE (comité RSE/SST).
- Faire un inventaire des métiers de l'entreprise exposés au risque SST et mettre en place des instructions SST.
- Ne pas utiliser du matériel non conforme d'un point de la sécurité.
- Encourager le personnel (mettre en place une procédure pour l'employé du mois).
- Adhérer au groupe de médecins de travail.
- Mettre en place un système de sécurité en géolocalisation (sécurité des employés).
- Installer des vestiaires pour les employés.
- Contribuer au développement local.
- Engager des activités sociales et culturelles au profit de son personnel.

3- Environnement :

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement ;

Principe 8 : à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

Principe 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Entreprise Kilani dispose depuis sa création des bonnes pratiques environnementales tel que :

- Mieux gérer les aspects environnementaux auxquels l'entreprise s'expose (déchets : aménagement d'un éco- parc et application d'une procédure de gestion de déchets).
- Sensibiliser les personnels sur le rôle de l'économie des ressources naturelles (énergie, eau) dans la protection de l'environnement.

4- Lutte contre la corruption :

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

- Etablir des contrats en toute loyauté avec ses partenaires et/ou sous-traitants.

POLITIQUE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Aujourd'hui, l'environnement de l'Entreprise de Travaux Publics KILANI est en perpétuel changement ce qui pousse le management à intégrer les mutations économiques, sociales, environnementales et technologiques dans l'organisation de ses systèmes et dans sa stratégie de prise de décision.

Consciente que la question de santé et sécurité au travail est un élément dynamique de ses activités quotidiennes et donc en constante évolution, L'Entreprise KILANI s'engage à mettre en place le système de management santé sécurité selon les exigences du référentiel ISO 45001 afin d'améliorer continuellement les conditions de travail et permettre aux collaborateurs de s'épanouir dans leurs milieu professionnels.

Les axes stratégiques de notre politique SST sont :

- Respecter les législations et réglementations applicables
- Anticiper les changements et revoir les informations relatives aux enjeux externes et internes par rapport aux orientations stratégiques et finalité ainsi que les parties intéressées et leurs exigences pertinentes
- Augmenter la réactivité et la performance de l'entreprise dans la prévention des risques en S&ST
- Assurer la prévention et la protection des salariés et des salariés des entreprises extérieures,
- Inclure de l'approche risque dans les processus afin de garantir l'efficacité du système de management SST
- Consolider notre leadership et déployer notre savoir-faire dans les différents domaines Travaux publics tout en assurant la prévention des risques professionnels, la formation, la sensibilisation en SST, etc.

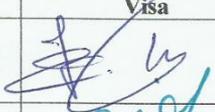
- La mise à jour continue de notre système de management SST dans un contexte de professionnalisme, de transparence professionnelle, d'intégrité et surtout la meilleure satisfaction de nos parties prenantes
- Accroître les compétences de nos personnels à travers de la formation et information en continue
- Communiquer les objectives santé et sécurité au travail ainsi les performances à l'ensemble des parties prenantes.

Pour aboutir à un système élaboré qui porte ses fruits, il est nécessaire d'animer la démarche par le responsable du système de management SST, d'une part et les pilotes de processus, d'autre part, s'assurent que les processus du SMSST est bien établi, soigné, développé et approuvé lors des revues de direction périodiques afin d'émettre des actions nécessaires à la mise au point du SST, d'en maintenir la crédibilité et de s'assurer qu'il soit toujours pertinent.

A ce propos, l'ensemble du personnel est appelé à adhérer à la mise en place du Système de Management Santé Sécurité au travail et à appliquer les règles et instructions de travail, les procédures de sécurité et tous autres documents opérationnels. En contre partie, la direction générale doit fournir tous les moyens et ressources nécessaires pour mettre en œuvre notre politique SST et atteindre nos objectifs tel qu'ils seront arrêtés lors de nos revues de directions.

La politique SST permet de fixer le cadre du dispositif de management. Elle doit reposer sur une réelle volonté du leadership à tous les niveaux de s'engager et ancrer la culture de la sécurité et la prévention dans l'entreprise et faire évoluer le système de management SST avec l'implication des parties prenantes.

Suivez Les Procédures, Maintenir La Sécurité à L'esprit.

	Nom / Fonction	Date	Visa
Rédaction	Imen BOUENBA, représentante du comité RSE Hichem KILANI, représentant du comité RSE	14/11/2017	
Vérification	Ridha KILANI - DCAF	14/11/2017	
Approbation	Hassen KILANI – Le Gérant	14/11/2017	